

DESTINATION

PAYS DU SAINTOIS

EN 2024
CONCOURS SPECIALITE
SUCREE DU SAINTOIS !

CRÉATION D'UNE SPÉCIALITÉ OFFICIELLE
SUCRÉE DU SAINTOIS
REGLEMENT

LE PRINCIPE

- Mettre à l'honneur la meilleure recette sucrée identitaire du Saintois
- Concourir et accepter la reproduction de la recette par les établissements du territoire qui le souhaitent
- Mettre à l'honneur tous les établissements reproduisant ou vendant la recette sur le territoire
- Réunion du comité de sélection courant Avril
- Lancement officiel fin avril début mai avec le lancement de la saison touristique



CONDITIONS :

- Production dans le Saintois
- Pourcentage affiché des ingrédients issus du Saintois
- Conservation longue durée à température ambiante
- Coût raisonnable
- Ouvert uniquement aux professionnels du Saintois
- Inscription jusqu'au 19 février
- La spécialité doit pouvoir être dégustée dans les établissements du Saintois, et facilement transportable

Pondération de la notation :

- Visuel (4 points)
- Qualité gustative (4 points)
- Pourcentage d'utilisation de produits locaux dans la recette (4 points)
- Originalité du produit/ de son nom (4 points)
- Rapport Qualité/Prix (4 points)

CONTACT

Office de Tourisme du Pays du Saintois
Nathalie MERLET
03.83.52.47.93
OTpaysdusaintois@outlook.fr



**BULLETIN
D'INSCRIPTION
DATE LIMITE LE 18/02/2024**

Nom de l'entreprise :

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :Ville:.....

Téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e).....
déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les
conditions.

Fait le à

Signature

CONTACT

Office de Tourisme du Pays du Saintois
Nathalie MERLET
03.83.52.47.93
OTpaysdusainois@outlook.fr

